

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION: *NewB*Forme juridique: *Société coopérative européenne*Adresse: *Kruidtuinstraat* N°: *75* Boîte:Code postal: *1210* Commune: *Saint-Josse-ten-Noode*Pays: *Belgique*Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*Adresse Internet¹:Adresse e-mail¹:Numéro d'entreprise **0836.324.003**DATE **25 / 01 / 2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes
constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

☒ les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **08 / 11 / 2025**☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01 / 06 / 2024** au **31 / 05 / 2025**l'exercice précédent des comptes annuels du **01 / 06 / 2023** au **31 / 05 / 2024**Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont les mêmes~~² identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: *16* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans
objet: *6.1.3, 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 6.7, 6.9, 7.1, 7.2, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17*¹ Mention facultative.² Biffer la mention inutile.Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

*Bernard BAYOT
Chaussée de la Hulpe 362, 1170 Watermael-Boitsfort, Belgique*

*Président du Conseil d'Administration
06/05/2011 - 20/11/2026*

*Felipe VAN KEIRSBILCK
Rue Monroe 80, 1030 Schaerbeek, Belgique*

*Administrateur
11/06/2022 - 10/06/2028*

*Anne FILY
Drève des faisans 30, 7850 Enghien, Belgique*

*Administrateur
08/06/2019 - 07/06/2025*

*Koen DE VIDTS
Hasselbergstraat 24, 1860 Meise, Belgique*

*Administrateur
08/06/2019 - 07/06/2025*

*Tom Olinger
Avenue Brugmann 262, 1180 Uccle, Belgique*

*Administrateur
21/11/2020 - 20/11/2026*

*Vincent Biauçe
Sint-Pieterssteenweg 385, 1040 Etterbeek, Belgique*

*Administrateur
18/11/2023 - 17/11/2029*

*I-Auditors
N°: 0459.528.194
Route de Hannut 89, 5004 Bouge, Belgique
N° de membre: B00305*

*Commissaire
18/11/2023 - 18/11/2026*

Représenté(es) par:

Laurent Dethier

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~XXXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Accountantskantoor Q-bus N°: 0475.877.347 Grotesteenweg 110, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique	50168396	AB

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	86.289,47	20.086,67
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	0,01	
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	86.289,46	20.086,67
Terrains et constructions		22	0,01	0,01
Installations, machines et outillage		23	353,55	3.905,20
Mobilier et matériel roulant		24	6.435,78	8.229,73
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	70.761,50	7.951,73
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	8.738,62	
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	4.183.592,33	5.428.028,52
Créances à plus d'un an		29	176.654,40	199.816,37
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	176.654,40	199.816,37
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	952.732,50	889.954,37
Créances commerciales		40	447.040,39	397.612,43
Autres créances		41	505.692,11	492.341,94
Placements de trésorerie		50/53	1.878.834,28	2.570.724,28
Valeurs disponibles		54/58	1.067.820,69	1.611.816,75
Comptes de régularisation		490/1	107.550,46	155.716,75
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	4.269.881,80	5.448.115,19

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	3.854.702,81	4.817.596,71
Apport	10/11	48.094.040,00	48.656.100,00
Capital	10	48.094.040,00	48.656.100,00
Capital souscrit	100	48.094.040,00	48.656.100,00
Capital non appelé ⁴	101		
En dehors du capital	11		
Primes d'émission	1100/10		
Autres	1100/19		
Plus-values de réévaluation	12		
Réserves	13		
Réserves indisponibles	130/1		
Réserve légale	130		
Réserves statutairement indisponibles	1311		
Acquisition d'actions propres	1312		
Soutien financier	1313		
Autres	1319		
Réserves immunisées	132		
Réserves disponibles	133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)	14	-44.239.337,19	-43.838.503,29
Subsides en capital	15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁵	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	13.663,00	132.796,00
Provisions pour risques et charges	160/5	13.663,00	132.796,00
Pensions et obligations similaires	160		
Charges fiscales	161		
Grosses réparations et gros entretien	162		
Obligations environnementales	163		
Autres risques et charges	164/5	13.663,00	132.796,00
Impôts différés	168		

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	401.515,99	497.722,48
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	401.515,99	497.722,48
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	214.952,57	292.984,86
Fournisseurs		440/4	214.952,57	292.984,86
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	123.681,61	126.118,90
Impôts		450/3	82.150,29	77.624,17
Rémunérations et charges sociales		454/9	41.531,32	48.494,73
Autres dettes		47/48	62.881,81	78.618,72
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	4.269.881,80	5.448.115,19

COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation			
	9900	155.972,44	466.482,26
Marge brute(+)/(-)	76A	119.133,00	489.006,78
Dont: produits d'exploitation non récurrents	70		
Chiffre d'affaires*	60/61		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*	62	1.039.580,65	843.019,13
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	630	14.027,29	18.799,07
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	631/4		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	635/8		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	640/8	98.337,32	14.201,88
Autres charges d'exploitation	649		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)	66A		469.053,01
Charges d'exploitation non récurrentes	9901	-995.972,82	-878.590,83
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)	6.4	75/76B	50.326,80
Produits financiers	75	50.326,80	21.714,42
Produits financiers récurrents	753		
Dont: subsides en capital et en intérêts	76B		
Produits financiers non récurrents	6.4	65/66B	549,04
Charges financières	65	549,04	-20.465,48
Charges financières récurrentes	66B		
Charges financières non récurrentes	9903	-946.195,06	-836.410,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)	780		
Prélèvement sur les impôts différés	680		
Transfert aux impôts différés	67/77	-24.374,50	
Impôts sur le résultat(+)/(-)	9904	-921.820,56	-836.410,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)	789		
Prélèvement sur les réserves immunisées	689		
Transfert aux réserves immunisées	9905	-921.820,56	-836.410,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)			

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	-44.760.323,85	-45.293.767,52
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	-921.820,56	-836.410,93
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	-43.838.503,29	-44.457.356,59
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	-44.239.337,19	-43.838.503,29
Intervention des associés dans la perte	794	520.986,66	1.455.264,23
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.207.380,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029		
Cessions et désaffectations	8039		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	5.207.380,00	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.207.380,00
Mutations de l'exercice			
Actés	8079		
Repris	8089	0,01	
Acquis de tiers	8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	5.207.379,99	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	0,01	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	154.315,71

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8169 80.230,08

Cessions et désaffectations

8179

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8189

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8199 234.545,79

Plus-values au terme de l'exercice

8259P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8219

Acquises de tiers

8229

Annulées

8239

Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8249

Plus-values au terme de l'exercice

8259

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8329P xxxxxxxxxxxxxxxx 134.229,04

Mutations de l'exercice

Actés

8279 14.027,29

Repris

8289

Acquis de tiers

8299

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8309

Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

8319

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8329 148.256,33

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(22/27) 86.289,46

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	9,3	10,1
76	119.133,00	489.006,78
(76A)	119.133,00	489.006,78
(76B)		
66		469.053,01
(66A)		469.053,01
(66B)		
6502		

Immobilisés

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Les participations et les actions portées sous le poste "Immobilisations financières" font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-values ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation et les actions sont détenues. La valeur comptable des participations ou des actions sera diminuée à concurrence des moins-values présentant un caractère durable.

Les réductions de valeurs sur ces immobilisations financières font le cas échéant l'objet d'une reprise en compte de résultats en cas d'évolution favorable.

Les immobilisations financières peuvent faire l'objet d'une réévaluation conformément à l'article 34 de l'Arrêté royal du 23 Septembre 1992. Dans ce cas, les plus-values actées sont imputées directement au poste XI du passif « Plus-values de réévaluation » et y sont maintenues aussi longtemps qu'elles sont justifiées et que les biens auxquels elles sont afférentes ne sont pas réalisés.

Les frais accessoires relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires tel que précisé ci-après :

1. Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire et débutent l'année de la prise en compte, et sont calculés par années complètes. Ils sont pratiqués pour la première fois l'année de l'acquisition de l'immobilisé et pour la dernière fois l'année précédant sa sortie.
2. Le montant global des frais accessoires (TVA non récupérable, honoraires) au prix d'achat est amorti de la même manière que le montant en principal de la valeur d'investissement ou de revient des immobilisations concernées. Concrètement, ces frais accessoires vont suivre le même plan d'amortissement que le bien principal auquel ils se rapportent.

Les taux d'amortissements appliqués (en nombre d'années) se présentent comme suit :

	Sur valeur d'acquisition ou coût de revient
Terrains	Non amortis
Constructions	33 ans
Travaux d'aménagement	10 ans
Installations et machines	5 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Matériel roulant neuf	5 ans
Matériel roulant d'occasion	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

Matériel en leasing	Durée du contrat
Frais d'aménagement et d'immeubles d'équipements pris en location	Durée du bail ou à défaut, en 15 ans
Immobilisations en cours et acomptes versés sur immobilisations corporelles	Non amortis

Le transfert des immobilisations en cours vers la rubrique comptable adéquate ne se fera qu'à la fin des travaux.

Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, des réductions de valeur sont pratiquées en cas de dépréciation durable. Elles peuvent être réévaluées uniquement si leur valeur présente un excédent certain et durable.

Les immobilisations corporelles qui présentent une plus-value certaine et durable par rapport à la valeur comptable nette peuvent être réévaluées. La plus-value enregistrée est amortie sur la durée d'utilisation résiduelle de l'actif concerné.

Frais d'établissement

Les frais d'établissement ne sont portés à l'actif que s'ils ne sont pas pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

Les frais d'établissement, à l'exception des frais d'augmentation de capital, sont amortis de façon linéaire sur une durée de 5 ans.

Les frais d'augmentation de capital sont pris en charge pour leur totalité par le compte de résultats de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises auprès de tiers ou par apport sont portées à l'actif à concurrence de la valeur d'acquisition à savoir le prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles autres que celles acquises auprès de tiers sont portées à l'actif à concurrence de leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation ou de leur rendement futur.

Les immobilisations incorporelles acquises auprès de tiers ou non sont amorties de façon linéaire et « prorata temporis » (base jour) sur une durée de 5 ans.

Les frais afférents au développement de logiciels en interne sont activés et amortis dès la mise en production du logiciel.

Des amortissements complémentaires ou exceptionnels seront pratiqués lorsque ces immobilisations incorporelles sont obsolètes ou rendues particulièrement hypothétiques en raison de facteurs économiques imprévus, telle une brusque évolution de la technologie du marché.

La T.V.A. non déductible est intégrée au coût de l'investissement.

Les immobilisations incorporelles s'amortissent comme suit en nombre d'années :

	Sur valeur d'acquisition ou coût de revient
Frais de recherche et de développement	5 ans

Concessions, brevets, licences, progiciel, marques et droits similaires	5 ans
Goodwill	5 ans
Acomptes versés sur immobilisations incorporelles	5 ans

Le montant global des frais accessoires (TVA non récupérable, honoraires) au prix d'achat est amorti de la même manière que le montant en principal de la valeur d'investissement ou de revient des immobilisations concernées. Concrètement, ces frais accessoires vont suivre le même plan d'amortissement que le bien principal auquel ils se rapportent.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées pour couvrir notamment des pertes et charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui à la date de clôture, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant conformément à l'article 13 de l'Arrêté royal du 23 Septembre 1992.

Celles-ci concernent notamment :

- Les engagements incombant à l'établissement de crédit en matière de pensions de retraite et de survie, de prépensions et d'autres pensions ou rentes similaires ;
- Les grosses réparations et les gros entretiens ;
- Les risques de pertes ou de charges découlant pour la banque de sûretés personnelles ou réelles constituées en garantie de dettes ou d'engagements de tiers, d'engagements relatifs à l'acquisition ou à la cession d'immobilisations, de l'exécution de commandes passées ou reçues de positions en devises, en valeurs mobilières ou en autres instruments financiers, de garanties techniques attachées aux ventes et prestations déjà effectuées par la banque, de litiges en cours;
- Les litiges avec les administrations fiscales et sociales.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 341

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Nombre moyen de travailleurs	100	8,2	1,4	9,3 (ETP)	10,1 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées ...	101	13.282	1.810	15.092 (T)	15.676 (T)
Frais de personnel	102	875.444,33	144.072,42	1.019.516,75 (T)	989.055,34 (T)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
Contrat à durée déterminée
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire
Femmes
de niveau primaire
de niveau secondaire
de niveau supérieur non universitaire
de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
Employés
Ouvriers
Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	8	1	8,8
110	8	1	8,8
111			
112			
113			
120	7		7,0
1200	2		2,0
1201	2		2,0
1202			
1203	3		3,0
121	1	1	1,8
1210			
1211			
1212			
1213	1	1	1,8
130			
134	8	1	8,8
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	